

Nous sommes tous, parents, professionnels de l'enfance, travailleurs sociaux, enseignants, éducateurs, professionnels de santé, acteurs de la justice, institutions diverses, élus locaux ou nationaux, simples citoyens... et les jeunes eux-mêmes, confrontés quotidiennement à la prise de décisions qui concernent un ou des enfants.

Et nous sommes tenus à ce que, dans toutes ces décisions, « l'intérêt supérieur de l'enfant (ou des enfants) soit une considération primordiale » (article 3 al 1 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant) : difficile défi !

Peut-on y parvenir sans écouter l'enfant, sans entendre ses parents ? Sans mettre en œuvre une certaine intelligence collective autour de cet enfant ? Sans s'intéresser au respect de ses droits, de tous ses droits ? Sans penser en priorité à son bien-être ? Sans penser à sa situation présente mais aussi à venir ? Bref, sans nous poser les « bonnes » questions ?

Et si, au lieu de chercher à donner un contenu « objectif » ou « scientifique » à l'intérêt supérieur de l'enfant, c'était plutôt le cheminement concret de la décision, au fil de ces différentes questions et des obligations qu'elles impliquent pour les décideurs, qui permettait de garantir au mieux l'intérêt supérieur de l'enfant ?

C'est à ces questions que nous vous invitons à réfléchir avec les nombreux intervenants de cette journée.

Consultation des contributions et documents :

<http://www.dei-france.org/journees-etude/je2010/documents-je-20nov2010.html>

DEI-France, 41 rue de la République 93200 Saint-Denis

Renseignements : contact@dei-france.org



DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL
DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL

DEI
DCI
DNI



DEI-France

41 rue de la République, 93200 Saint-Denis

Tél. 01 48 30 81 98

www.dei-france.org ; contact@dei-france.org

INVITATION

*DEI-France et l'Association Française Janusz Korczak
ont le plaisir de vous inviter
à la journée d'étude qu'elles organisent le*

Samedi 20 novembre 2010, de 9h à 17h
« L'intérêt supérieur de l'enfant » en questions
Leurre ou levier au service de ses droits ?
au Palais Bourbon, 126 rue de l'Université PARIS 7e
Salle 6217 (Métro Assemblée Nationale/Invalides)

*Nous espérons vivement que vous pourrez
participer à ces débats.*

Attention : l'accès au Palais Bourbon nécessite une inscription préalable :
merci de signaler votre présence au plus tard le **17 novembre**
à contact@dei-france.org

[Programme au verso](#)

Journée organisée par DEI-France dans le cadre de sa 9^e journée d'étude annuelle, en partenariat avec l'**Association Française Janusz Korczak (AFJK)** dans la continuité de son colloque de décembre 2009 intitulé « **Janusz Korczak et les droits de l'enfant : tout reste à faire** », avec le concours du Journal du droit des jeunes et de l'APCEJ (Association pour la Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes).

PROGRAMME

8 h 45 : Entrée (Attention contrôle strict : **se munir impérativement d'une pièce d'identité**)

9 h 15 : Un enjeu majeur, par Jean-Pierre Rosenczveig, président de DEI-France

Assez de dégâts ! Retour aux sources

9 h 40 : Les dérives de l'utilisation de l'intérêt de l'enfant, par Pierre Verdier, ancien responsable de l'aide sociale à l'enfance, avocat

10 h 00 : Janusz, reviens, ils sont devenus fous ! par Bernard Lathuillière, président de l'AFJK

10 h 20 : La genèse de l'intérêt supérieur dans la Convention sur les Droits de l'enfant (CIDE), par Nigel Cantwell, fondateur de DEI et corédacteur de la Convention

Propositions de DEI-France une question de forme plutôt que de contenu

10 h 40 : Des obligations procédurales dans l'intérêt supérieur des enfants ? par Sophie Graillat, secrétaire générale de DEI-France

11 h 00 : Regards croisés de la psychologie, de la sociologie et du droit. Table ronde animée par Jean-Luc Rongé, directeur de publication du Journal du droit des jeunes avec :

- Ginette Francequin, maître de conférence en psychologie au CNAM
- Michel Chauvière, sociologue
- Et Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny

12 h : Débat avec la salle

12 h 30 – 14 h 00 : Déjeuner libre

La prise en compte effective de l'intérêt supérieur de l'enfant, au quotidien

14 h 00 : Témoignages de proximité animés par Frédéric Jésu, vice-président de DEI-France avec :

- Bruno Jarry, directeur du Service Jeunesse de la Ville d'Issy les Moulineaux
- Laurent Ott, enseignant et philosophe, président de l'Association Intermèdes
- Serge Bouznah, médecin de PMI en Seine-Saint-Denis
- Jean-Louis Auduc, ex-directeur adjoint de l'IUFM de Créteil

15 h 30 : Et dans la famille ? Des besoins de « familiarité » plutôt que de « parentalité » ? par René Badache, sociologue et responsable de la compagnie de théâtre forum « ACTIF »

16 h 00 : Débat avec la salle

16 h 30 : Tracer des pistes procédurales et des stratégies utiles